

Aspects pratiques

Combien de temps dure l'intervention ?

En fonction du type de dent et de la complexité du cas, l'intervention dure généralement entre 1h et 2h.

Quand peut-on reprendre nos activités normales ?

La très grande majorité des patients peuvent reprendre leur travail et leurs activités dès la fin de l'intervention.

Quand saurons-nous si l'intervention a réussi ?

Si votre dent présente un kyste, sa disparition (cicatrisation osseuse) sera objectivée 6 mois après notre retraitement endodontique lors d'un rendez-vous de contrôle par la prise de clichés radiographiques.

En fonction de la taille de départ et la capacité de cicatrisation propre à chaque personne, cette cicatrisation peut mettre entre 6 mois et 4 ans pour être complète.

Une dent traitée peut-elle se ré-infecter ?

Oui, une dent traitée endodontiquement peut se carier, se fracturer et ainsi provoquer des douleurs ou un abcès. Afin de prévenir ces complications, votre dentiste vous proposera une restauration ou une reconstruction de votre dent.

Quel est le prix de ce type d'intervention ?

Conformément aux réglementations, un devis détaillé vous a été remis et expliqué. Chaque contrat étant différent, nous vous conseillons de contacter votre assurance complémentaire santé pour connaître le montant de leur remboursement.

Docteur GOUET Jean-Sébastien
Chirurgien-Dentiste

Docteur BOISSEAU Jérémie
Chirurgien-Dentiste

Le Retraitement Endodontique



Cabinet dentaire
Exercice limité à l'endodontie

Fiche d'informations

Ce document est destiné aux patients auxquels un retraitement endodontique a été proposé.

Cette plaquette reprend l'ensemble des informations qui vous ont été expliquées lors de la consultation initiale.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à la lire attentivement.



35B Chemin des Graviers Blancs
25000 BESANÇON

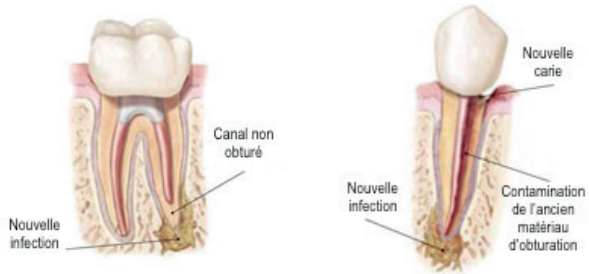


03 81 510 560
endobesac@gmail.com

Le retraitement endodontique?

Parfois, comme pour toute procédure médicale, il arrive que la dent traitée ne guérisse pas pour diverses raisons :

- Des canaux fins et courbés qui n'ont pu être obturés.
- Une anatomie compliquée.
- Une restauration de la dent qui a tardé à être réalisée.
- Une restauration défectueuse qui n'est plus étanche.
- L'apparition d'une fissure ou fracture.



Le retraitement endodontique consiste donc à retirer l'ancien matériau d'obturation, puis à préparer de nouveau et nettoyer l'ensemble des canaux ; et enfin à les obturer avec un nouveau matériau.

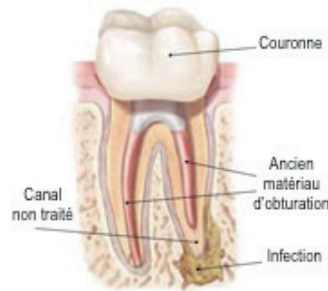
Asepsie et aides visuelles

L'ensemble des soins endodontiques qui vous sont proposés dans notre cabinet est réalisé sous champ opératoire (protection autour de la dent à soigner), ce qui permet d'optimiser l'asepsie pendant toute la durée de nos traitements.

Le microscope opératoire est un outil indispensable à notre exercice. Il nous permet une vision agrandie de l'intérieur de votre dent pour une plus grande précision.



L'intervention



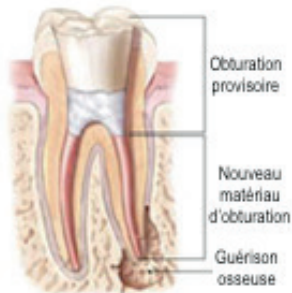
1 - Situation initiale

Dans certains cas, pour pouvoir réintervenir au niveau des racines, il faudra déposer l'ensemble des restaurations existantes comme les couronnes, les soins, les tenons, etc.



2 - Préparation

Après avoir retiré l'ancien matériau d'obturation, nous pouvons procéder à une nouvelle préparation et au nettoyage de l'ensemble des canaux.



3 - Obturation

La mise en place d'un matériau biocompatible appelé gutta-percha est réalisée pour obturer chaque canal.

Ensuite une obturation provisoire est placée par dessus le temps de revoir votre dentiste.



4 - Reconstruction

Après l'intervention, votre dentiste pourra placer, selon les cas, une couronne ou une autre reconstruction pour protéger et restaurer votre dent.

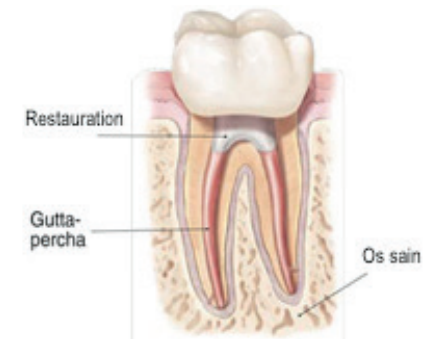
Après l'intervention

Comme la majorité des soins dentaires aujourd'hui, les suites post-opératoires sont limitées. Cependant, nous notons quelques suites possibles.

Pendant quelques jours, des douleurs (qui sont qualifiées de légères à modérées) peuvent apparaître. Celles-ci sont facilement soulagées par des antalgiques.

Dans de rares cas, un abcès peut survenir à la suite de notre intervention, cette éventualité vous sera expliquée le cas échéant.

Il faut voir le traitement endodontique comme une étape dans un traitement global et non pas comme un traitement unique. En effet, une reconstruction ou restauration de la dent est très souvent nécessaire allant du simple soin jusqu'à une reconstruction prothétique selon les cas. Ces étapes du traitement seront à réaliser par votre chirurgien dentiste juste après notre intervention.



Dans certains cas, nous nous reverrons quelques mois après l'intervention pour contrôler la cicatrisation osseuse lorsque la dent était infectée avant le traitement (en général 6 mois après l'intervention).